

⁽¹⁾moteur Lycoming
O-235-C2 de 115 Cv.

⁽²⁾Aérodrome
privé, 800 x 35 m,
piste non-revêtue,
pente montante
sur les cent
premiers mètres
et descendante
ensuite à une
moyenne de 4 %

⁽³⁾Sauf précision
contraire, les heures
figurant dans
ce rapport sont
exprimées en
heure locale.

Accident du Jodel - DR221 ⁽¹⁾ immatriculé **F-BPCK** survenu le 18 juin 2017 à Pressignac-Vicq-Rebeyrotte (24) ⁽²⁾

Heure	Vers 16 h 00 ⁽³⁾
Exploitant	Club des cheminots
Nature du vol	Aviation générale, voyage
Personnes à bord	Pilote et deux passagers
Conséquences et dommages	Voilure droite et gauche, train principal, hélice endommagés
<i>Note : Les informations suivantes sont principalement issues du témoignage du pilote. Ces informations n'ont pas fait l'objet d'une validation indépendante par le BEA.</i>	

Décollage interrompu, sortie longitudinale de piste, collision avec une clôture et passage en pylône

1 - DÉROULEMENT DU VOL

Le pilote projette de décoller de l'aérodrome privé de Pressignac-Vicq-Rebeyrotte en piste 01, avec deux passagers et un chien, à destination de celui d'Étampes (78). Il prévoit de réaliser une escale sur le trajet afin d'avitailler.

La course au décollage débute par une partie montante puis redescend. Lors de cette descente, le pilote décide d'interrompre le décollage car il estime que son accélération et sa vitesse indiquée sont trop faibles, d'autant que l'avion effectue plusieurs rebonds. Il freine sur une quarantaine de mètres puis sort longitudinalement de piste. L'avion est stoppé violemment par une clôture d'enceinte longeant un chemin de terre. Il passe en pylône à une dizaine de mètres de la piste.

Le pilote précise qu'il avait réalisé un devis de masse et centrage lors de la préparation de son vol.

2 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

La piste présente les caractéristiques suivantes :

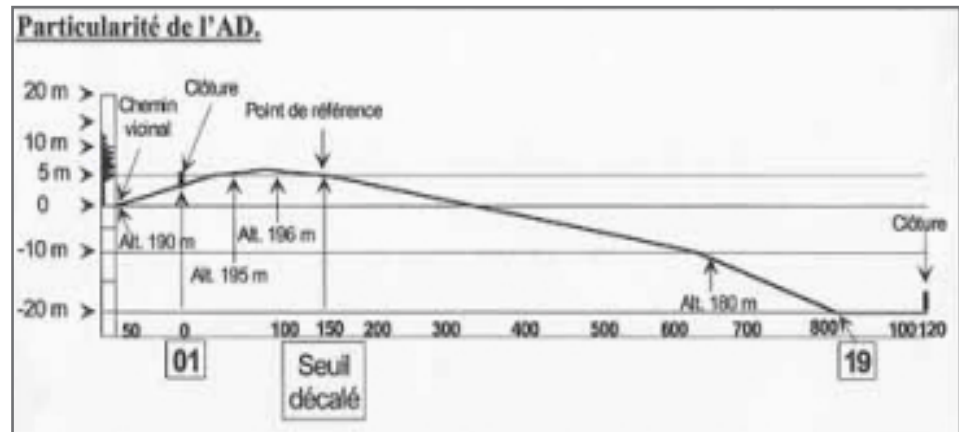


Figure 1 : extrait de la fiche aéroport

La distance de décollage du manuel de vol, à la masse maximale (840 kg), pente nulle, avec un cran de volet, dans les conditions du jour est comprise entre 800 et 850 mètres. La longueur de l'herbe peut augmenter cette distance théorique de décollage.

Le propriétaire explique que la pente est plus importante sur les 150 derniers mètres de la piste et que cette partie est invisible depuis le sommet. Cela peut laisser penser aux pilotes que la longueur de piste disponible est moins importante. Il rappelle qu'il donne une autorisation aux pilotes disposant d'une expérience qu'il juge suffisante. Le pilote du vol de l'événement remplissait ces conditions.

Les conditions météorologiques sur l'aéroport de Bergerac à 16 h 00 étaient les suivantes :

- visibilité supérieure à 10 km ;
- vent faible ;
- QNH 1 014 hPa ;
- température 32° C.